



SOCIÉTÉ NATIONALE DES MINES NATIONAL MINING CORPORATION

✉ Siège social : BP. 6388 Yaoundé
📍 infos@sonamines.cm - www.sonamines.cm
📍 Omnisports, Avenue Marc Vivien FOE
☎ +237 242 058 396

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Directeur Général de la **Société Nationale des Mines (SONAMINES)**, **Serge Hervé BOYOGUENO**, a l'honneur d'inviter toutes les personnes physiques et morales, titulaires des cartes de collecteurs et des autorisations d'ouverture des Bureaux d'Achat et de commercialisation des substances minérales issues de l'exploitation artisanale en cours de validité, sur l'ensemble du territoire national, à bien vouloir se faire enregistrer au Siège de la SONAMINES, sis à la Nouvelle Route Omnisport à Yaoundé ou auprès de ses Bureaux locaux des Régions de l'Adamaoua, de l'Est et du Nord, au plus tard le **15 janvier 2025**, délai de rigueur, munis de la copie originale de leurs cartes ou autorisations.

Cette opération lancée par la SONAMINES, s'inscrit dans le cadre de l'implémentation du nouveau dispositif légal et réglementaire **du secteur minier**, en ce qui concerne notamment, l'application des dispositions des décrets **n°2024/05051/PM du 18 novembre 2024, fixant les modalités de détention, de commercialisation, d'exportation, d'importation et de transit des substances minérales, n°2024/05061/PM du 18 novembre 2024 fixant les modalités de délivrance des titres miniers, permis et autorisations et n°2024/05062/PM du 18 novembre 2024, fixant les modalités d'exercice des opérations minières**. Ce cadre légal et réglementaire très innovant place la Société Nationale des Mines (SONAMINES) au cœur de l'activité minière, en renforçant ses missions et en **lui accordant entre autres, les prérogatives d'agrément des Comptoirs de commercialisation des substances précieuses et semi-précieuses, ainsi que de délivrance des cartes de collecteurs pour les mêmes substances**; ce qui fait indubitablement d'elle, la plaque tournante de la filière aurifère au Cameroun.

A cet effet, le Directeur Général de la SONAMINES, compte sur le civisme, le sens élevé de responsabilité et la franche collaboration des acteurs de la chaîne de commercialisation de l'or au Cameroun concernés, pour la bonne réalisation de cette importante opération qui va permettre à terme, de constituer et de rendre public aussi bien au Cameroun qu'à l'international, le fichier national, conforme au Code minier et aux textes pris pour son application. /-

Serge Hervé BOYOGUENO